

UTILISER UNE APPROCHE NATURELLE DANS LA GESTION DE LA SANTÉ DE SES ANIMAUX

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

MAJ : 06/2023

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les compétences suivantes :

- ▶ Connaître les bases des différentes approches naturelles de la santé animale (approches par les plantes, ostéopathie, homéopathie, etc.) et reconnaître les avantages et les limites
- ▶ Observer les animaux ; identifier les déséquilibres et choisir la ou les approches adaptées afin de mettre en œuvre une stratégie de rééquilibrage.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux :

- ▶ particuliers
- ▶ stagiaires BPREA
- ▶ agriculteurs
- ▶ salariés agricoles.

La formation est ouverte à toute personne, y compris en situation de handicap, présentant les pré-requis.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS D'ENTRÉE

- ▶ Prochaines dates de formation : à partir de septembre 2023, entrées et sorties permanentes. Inscriptions à partir de mi-septembre.
- ▶ Contactez-nous pour un examen de votre demande et obtenir les modalités d'inscription. ATTENTION : Nombre de places limitées à 16 participants.

DURÉE

70 heures dont 56h à distance et 14h de regroupement en présentiel.

TARIFS ET FINANCEMENTS

- ▶ 910€
- ▶ Financement possible par l'OPCO de votre secteur ou via votre CPF.

RESPONSABLE DE FORMATION

- ▶ Céline LEMIGNIER





CONTENUS

- ▶ Définition de la bonne santé animale
- ▶ Notions de base de physiologie animale (bovins, équins, ovins, caprins, porcins, volailles)
- ▶ Les 3 piliers de la naturopathie animale
- ▶ Étude des différentes approches naturelles (plantes, manuelles, énergétiques, vibratoires, etc.)
- ▶ Observation des déséquilibres de l'animal
- ▶ Usage des approches sur des déséquilibres courants
- ▶ Réglementation, mesures d'hygiène.

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- ▶ Enseignants spécialisés et professionnels
- ▶ FOAD.

MODE D'ÉVALUATION

- ▶ Évaluation : entretien d'explicitation sur cas pratique
- ▶ Délivrance d'une attestation de validation d'un bloc de compétences.

HANDICAP

Prise en charge spécifique pour les jeunes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé en partenariat avec ALFEPH. En cas de handicaps non reconnus (problème d'audition, allergies, dyslexie ou dysorthographe légère, daltonisme, etc.) nous étudierons ensemble les aménagements et adaptations à apporter à votre parcours de formation.

Un Référent Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Sandra Jehanne.
T. 02 31 42 61 21 - C. sandra.jehanne@educagri.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Restauration sur place possible (voir la rubrique «Vie quotidienne» sur notre site internet <https://www.le-robillard.fr/>).

CONTACT

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieuury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PLUS D'INFORMATIONS ?



Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc.? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !